

quelles ces imprimés ont vu le jour et la variété des titres : textes d'actualité surtout politique et religieuse, mais aussi almanachs. Il analyse par exemple avec grande finesse une pièce de théâtre publiée en 1789 au lendemain des affrontements du 27 janvier à Rennes, *La rencontre d'auberge ou le déjeuner breton*, dont les personnages incarnent les protagonistes du conflit rennais.

Les auteurs de cet instrument de recherche méritent la reconnaissance des historiens de la Révolution car, ainsi que l'écrit Roger Dupuy, il « facilite l'accès à une véritable mine d'informations nouvelles permettant en particulier d'achever l'exhumation exhaustive du premier trimestre 1789 en Bretagne. C'est dire que l'on peut parler d'une contribution à l'histoire même de la Révolution française quand on sait l'importance de cette phase initiale dans l'affirmation d'un patriotisme enthousiaste et radical bientôt dénommé Jacobinisme ».

Jacques CHARPY

Jean QUÉNIART, *Le grand Chapelletout. Violence, normes et comportements dans la Bretagne rurale au XVIII^e siècle*. Rennes, Éditions Apogée, 1993, 181 p.

Depuis une trentaine d'années, des chercheurs venus de divers horizons ont commencé à réveiller les « masses dormantes » qu'étaient les archives judiciaires ; ces monceaux de procédures oubliées, historiens du droit pénal, de la criminalité, ou encore des normes et comportements les ont visités, chacun y trouvant son miel. En historien de la culture, Jean Quéniart se range dans la dernière catégorie. Il avait déjà montré, il y a quelques années, tout le parti que l'on pouvait tirer d'une lecture originale d'un modeste incident campagnard (« Le carnaval d'Irodouër », dans *Populations et cultures, mélanges offerts à François Lebrun*, Rennes, 1989). S'appuyant à présent sur les recherches de « ses » étudiants du Centre d'histoire culturelle et religieuse de l'Université Rennes II Haute-Bretagne, dont la liste clôt l'ouvrage, il tente un tableau de la société rurale bretonne du XVIII^e siècle, à travers un angle d'attaque particulier, un « prétexte » comme il l'écrit lui-même (p. 167), la violence, sous toutes ses formes, dans une acception du terme la plus large possible. Elle ne se borne pas à la population des mauvais sujets ou criminels « invétérés » comme ce Grand Chapelletout, un marginal de la région de Hédé, auteur présumé de nombreux méfaits, qui donne son titre à l'ouvrage, mais elle concerne tout un chacun, victime ou auteur potentiel de violence.

Dans un premier temps, nous explorons avec l'auteur les multiples contextes de la violence, dans les divers théâtres de la sociabilité rurale.

Tantôt la violence sourd des rapports sociaux ordinaires et familiaux : au sein du foyer, entre mari et femme, entre parents et enfants, entre maîtres et domestiques ou encore entre voisins ; tantôt elle jaillit dans un rapport de force, face à l'arrogance des nobles, et souvent de leurs gens, aux prétentions des seigneurs, à l'autoritarisme de certains recteurs, à l'intervention croissante de l'État, ses juges, ses gabelous, ses agents de la Ferme générale.

Dans un deuxième temps, nous abordons les divers paramètres de la violence : le lieu et le moment, le sexe, l'âge, le statut social, le degré d'intégration dans la société, ce qui nous conduit des « mal vus » de la société rurale, meuniers, forestiers, marins ou soldats de passage, à quelques figures hautes en couleurs de la criminalité professionnelle, comme celles de Marion du Faouët et Marie l'Escalier. Chemin faisant, l'on découvre quelques particularités bretonnes : le partage égalitaire entre héritiers roturiers, qui limite les conflits entre frères, si fréquents et si âpres dans d'autres régions, même si les fréquents remariages sont à l'origine de bien des tensions ; le statut fiscal propre à la province qui engendre une forte contrebande du sel à la limite du Maine et de l'Anjou ; la dispersion de l'habitat, qui induit des relations humaines particulières : les rapports de voisinage peuvent, mauvais, devenir invivables ; l'étranger est considéré a priori comme dangereux, vite soupçonné de mauvaises intentions.

Dans la dernière partie, Jean Quéniart en vient au cœur de son projet : découvrir, à travers les désordres qu'il a longuement analysés, l'ordre social sous-jacent, le système de valeurs reconnu au sein de la communauté, non pas tant le clivage légal / illégal du juridique que le partage social implicite normal / anormal. Apparaît alors une société rurale fermée sur elle-même, attentive à la vie interne du groupe : tout se sait, mais volontairement opaque au regard de l'extérieur et notamment de l'autorité : très peu se dit. C'est une société dure, soumise à la maladie et à la mort, pour cela indulgente aux faiblesses humaines, comme l'alcool, voire le suicide. L'individu doit y être intégré dans une famille, gage de la sécurité. Malheur à la femme célibataire. Jean Quéniart s'attarde sur les rôles sexuels bien répartis, en notant l'importance, signifiée par le vocabulaire récurrent des injures, de l'« honneur » pour la femme, surveillée par les commères, et de la « virilité » pour l'homme, qui se traduit souvent par le coup de poing facile. C'est le cas notamment du groupe des jeunes gens qui expriment brutalement la cohésion de la communauté, lors des fêtes, du tirage au sort pour la milice... En cas de malheur, le monde rural essaie souvent d'esquiver le recours à la justice officielle, étrangère, coûteuse, impuissante. La quantité d'infractions révélées à l'occasion d'une procédure, d'un monitoire très postérieurs aux faits le montre à l'évidence. On subit en silence la loi du plus fort, on part en groupe à la recherche du bétail volé, on pratique l'accommodement, le dédommagement, associé

parfois à l'obtention de lettres de rémission, même pour un homicide, souvent mis sur le compte de la fatalité, associé aussi à une utilisation « stratégique » de la justice : plaintes croisées entre voisins, recours des filles enceintes visant avant tout à obtenir un dédommagement des séducteurs.

Vis-à-vis des obligations voulues par l'État, la communauté rurale est compréhensive à l'égard des contrebandiers du sel ou des fraudeurs du tabac, de ceux qui s'en prennent aux commis ou aux huissiers de justice ; elle n'apprécie pas les changements qu'un nouvel ordre religieux, réglementaire ou économique, veut imposer : la suppression de fêtes ou de danses, le transfert des cimetières, les afféagements des terres communes, et elle le fait savoir par des « émotions ».

Dans un dernier chapitre, l'auteur s'essaie à une géographie et à une chronologie de la violence, montrant son accroissement au cours du siècle, bien moindre toutefois qu'en ce qui concerne l'atteinte aux biens, et une répartition liée à la circulation des hommes, à l'influence de la religion. Mais le « pari est risqué » (p. 155) car surgissent alors de nombreux pièges d'interprétation, des problèmes archivistiques, juridiques et institutionnels laissés jusque là un peu à l'écart car non pertinents pour le sujet : comment s'assurer de la proportion des procédures conservées, de celles qui ont abouti ? Comment évolue le rôle de la maréchaussée qui juge en dernier ressort de certains crimes et amène les mendiants, de plus en plus nombreux, dans les dépôts de mendicité à partir de 1767 ? La pratique de l'arrangement extrajudiciaire (à évaluer d'après les minutes notariales) reste-t-elle de mise tout le siècle ou faiblit-elle devant l'acculturation juridique ? L'attitude du parlement et des autres juridictions se modifie-t-elle au cours du siècle ? D'après le juriste Louis-Bernard Mer, le parlement réserve toute sa rigueur, à la fin de l'Ancien Régime, à la violence contre les personnes et non aux crimes contre le patrimoine et les richesses.

Jean Quéniart a écrit un livre riche et équilibré où les statistiques, prudemment avancées, font bon ménage avec les histoires singulières abondamment rapportées : on regrettera seulement les majuscules parasites qui hérissent inutilement les citations et en gênent la lecture. Il ressort du livre une société rurale bien moins policée que le siècle nous permettrait de le croire. Mais le XVIII^e siècle n'est certes pas un temps de prospérité pour la Bretagne, peu gagnée par la « civilisation des mœurs ». Certes la source biaise la perspective et n'est qu'un reflet déformé de la société. Il ne faudrait pas oublier les solidarités dont celle-ci est capable, même si les contours en sont difficiles à appréhender : famille étroite, voisinage, « village », paroisse, au rôle me semble-t-il minoré par Jean Quéniart (p. 50-51), alors qu'elle manifeste souvent l'identité collective (p. 64-65) et qu'il lui revient, par exemple, d'entretenir les enfants aban-

donnés? Toutefois, la violence n'apparaît pas seulement comme une pathologie du corps social, elle imprègne aussi le quotidien (le violent « se recrute » souvent dans la même aire de proximité que le conjoint...), elle modèle les comportements au sein d'une société pauvre, dure à l'étranger, à la femme, à l'isolé, et très inégalitaire, où la vie est un bien précaire: Jean Quéniart montre que la violence constitue mieux qu'un « prétexte » pour comprendre cette société.

Bruno ISBLED

Jacqueline SAINCLIVIER, *La Résistance en Ille-et-Vilaine, 1940-1944*. Presses universitaires de Rennes, 1993, 322 p. in-8°.

Thèse universitaire achevée et soutenue en 1978, *La Résistance* de Jacqueline Sainclivier constitue avant tout une étude sociologique de ceux qui se sont dits « Résistants », étude qui prend en compte l'évolution chronologique de ces quatre années d'occupation et analyse avec finesse les différentes structures départementales de la Résistance.

L'essentiel de la documentation exploitée provient des dossiers des combattants volontaires de la Résistance constitués par leurs auteurs entre 1950 et 1960 en vue d'obtenir leur reconnaissance de Résistants: sur 1 350 dossiers existants, l'auteur a retenu 1 329 dossiers utiles. C'est assurément un chiffre inférieur à la réalité car, rappelle-t-elle, tous les Résistants n'ont pas déposé de demande; et bien des personnes, à un moment ou à un autre, ont aidé les Résistants sans avoir d'activité continue dans la Résistance.

La connaissance interne de la Résistance — bien que renforcée par le témoignage de 75 Résistants — reste soumise à l'érosion du temps. Les archives publiques tentent d'y remédier: rapports des cabinets de préfet qu'il convient parfois de lire « entre les lignes »; archives des commissariats de police et des renseignements généraux très inégalement conservées; comptes rendus prudents de gendarmerie... Complément indispensable des archives françaises, les archives allemandes, conservées au centre des archives militaires de Fribourg-en-Brigau et au Centre des archives de Coblenz, ont fourni à l'auteur des renseignements essentiels sur les activités des Résistants à partir des journaux de marche de l'armée allemande. La presse clandestine, mal conservée en région, ne permet que des vues générales et non régionales ou locales; par contre des documents d'origine privée facilitent la connaissance de certains mouvements, tel Libération-Nord.

L'ouvrage de Jacqueline Sainclivier comprend trois parties bien équilibrées: entre *les débuts de la Résistance en Haute-Bretagne*, le